


5.00 crédits

30.0 h + 15.0 h

Q1

Enseignants	Brion Fabienne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Après une initiation aux règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives et qualitatives, le cours présente aux étudiants les théories telles que celles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la désorganisation sociale, • de l'association et de l'organisation sociales différentielles, • du conflit de cultures de l'anomie de l'étiquetage en les rapportant au contexte dans lequel elles ont été élaborées ; • à la perspective théorique dans laquelle elles s'inscrivent ; • aux recherches empiriques à partir desquelles elles ont été générées, testées et modifiées • aux applications auxquelles elles ont donné lieu. <p>La capacité de formuler des hypothèses de recherche à partir des théories étudiées et la capacité de mobiliser les théories étudiées pour problématiser une situation à analyser sont développées dans le cadre des travaux pratiques organisés en complémentarité avec l'enseignement magistral.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le cours vise à développer la formation sociologique des étudiants en leur proposant d'analyser les contributions de la sociologie à l'étude de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance.</p> <p>Trois objectifs plus spécifiques sont assignés au cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'esprit critique des étudiants, notamment en les familiarisant <ul style="list-style-type: none"> • à la structuration paradigme de la criminologie sociologique • à la pratique de l'analyse causale dans les recherches sociologiques étudiant la criminalité, l'acte criminel ou la déviance ; - Développer leurs connaissances en matière de théories sociologiques de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance, ainsi que la compréhension des concepts et des propositions que ces théories énoncent et articulent ; - Leur apprendre à voir dans ces théories, concepts et propositions des outils utiles et perfectibles et à les mobiliser dans un usage pratique, scientifique ou politique.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Examen : écrit (exercices) à livre fermé. Les étudiants ne peuvent pas disposer des slides ou de leurs notes de cours.</p> <p>Un examen partiel portant sur la première partie du cours (F. Brion) est organisé en octobre. La réussite de ce partiel dispense l'étudiant de présenter cette première partie lors de la session de janvier. En cas d'échec au mois de janvier, l'étudiant sera interrogé en 3e session (août) sur la totalité de la matière.</p> <p>La note de l'étudiant est répartie de la manière suivante: sur 7,5 points pour la 1er partie (F. Brion); sur 7,5 points pour la seconde partie (V. Francis) et sur 5 points pour les travaux pratiques (R. Varga).</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours est donné sous la forme d'un cours ex-cathedra. Toutefois, l'enseignante veille à donner aux étudiants l'occasion de poser les questions lors de chaque cours. La capacité de formuler des hypothèses et de mobiliser les théories étudiées pour analyser une situation donnée est exercée dans le cadre des séances d'exercices pratiques, organisées en étroite collaboration par l'enseignante et l'assistant.</p> <p>Des exercices pratiques sont rattachés à ce cours. Chaque étudiant est tenu de prendre part à 7 séances d'exercices pratiques. Ces séances</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. favorisent l'appropriation - des règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives et qualitatives, des perspectives théoriques et des théories présentées au cours; 2. exercent, à partir de l'analyse de données empiriques, la capacité de formuler des hypothèses de recherche à partir des théories étudiées et de mobiliser les théories étudiées pour problématiser une situation à analyser.
Contenu	<p>Après une initiation aux règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives (Hirschi et Selvin) et dans les recherches qualitatives (JP Deslauries et HS Becker), le cours présente aux étudiants les théories de la délinquance ou de la déviance élaborées par E. Burgess, CR Shaw, HD Mc Kay, E.Sutherland, L. Wirth, T. Sellin, E. Durkheim, R.K. Merton, R.A. Cloward, H.S. Becker, E.Goffman, H. Garfinkel , en les rapportant</p>

	<ol style="list-style-type: none">1. au contexte dans lequel elles ont été élaborées2. à la perspective théorique dans laquelle elles s'inscrivent3. aux recherches empiriques à partir desquelles elles ont été générées ou testées4. aux applications auxquelles elles ont donné lieu.
Ressources en ligne	Portefeuille de textes sur Moodle
Autres infos	Lectures complémentaires : Présentation, analyse et discussion de textes choisis de - E. Burgess, C.R. Shaw, H.D. McKay - E. Sutherland, T. Sellin - E. Durkheim, R.K. Merton - H.S. Becker, E. Goffman, H. Garfinkel
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sociologie	SOC2M	5		
Master [120] en criminologie	CRIM2M	5		